



**ORDER/ADDRESS OF THE HOUSE OF COMMONS
ORDRE/ADRESSE DE LA CHAMBRE DES COMMUNES**

NO.-N° 421-01144	BY / DE Ms. May (Saanich—Gulf Islands)	DATE February 14, 2017 / 14 février 2017
---------------------	---	---

RETURN BY THE LEADER OF THE GOVERNMENT IN THE HOUSE OF COMMONS
DÉPÔT DU LEADER DU GOUVERNEMENT À LA CHAMBRE DES COMMUNES

Mr. Lamoureux
PRINT NAME OF SIGNATORY
INSCRIRE LE NOM DU SIGNATAIRE


SIGNATURE
MINISTER OR PARLIAMENT SECRETARY
MINISTRE OU SECRÉTAIRE PARLEMENTAIRE

APR 3 2017

(TABLED FORTHWITH / DÉPOSÉ AUSSITÔT)

RESPONSE TO PETITION

Prepare in English and French marking 'Original Text' or 'Translation'



PETITION NO.: **421-01144**

BY: **MS. MAY (SAANICH-GULF ISLANDS)**

DATE: **FEBRUARY 14, 2017**

Print Name of Signatory: **Signed by the Honourable Lawrence MacAulay, PC, MP**

Response by the Minister of Agriculture and Agri-Food

SIGNATURE

Minister or Parliamentary Secretary

SUBJECT

GENETIC ENGINEERING

ORIGINAL TEXT

REPLY

The Government of Canada notes the concerns raised by the petitioners. Canada has one of the most stringent and thorough regulatory systems in the world. Depending on their intended end use, novel agricultural plant products of biotechnology require several separate science-based safety assessments and authorizations. The Canadian Food Inspection Agency (CFIA) assesses the safety of the end product for release into the environment and for use as a livestock feed, while Health Canada (HC) assesses the safety for use as food and its effect on human health.

Environmental safety assessments take into account the potential of the plant to become a weed of agriculture or to be invasive of natural habitats; the potential consequences of gene flow to other plants; the potential to increase the activity of a plant pest; and the potential impact on non-target organisms and biodiversity.

The Government of Canada's approach to the labelling of genetically modified food is supported by positions expressed previously by the Royal Society of Canada Expert Panel on the Future of Food Biotechnology; the Canadian Biotechnology Advisory Committee; the House of Commons Standing Committee on Agriculture and Agri-Food; and the Codex Alimentarius Commission, the international food standards body within the United Nations system where this issue has received significant consideration. In 2011, the Codex Alimentarius Commission adopted a compilation of existing Codex texts that provide guidance for the labeling of foods, including those derived from modern biotechnology. Canada's approach is consistent with this guidance.



CHAMBER OF COMMONS
HOUSE OF COMMONS
CANADA

RÉPONSE À LA PÉTITION

Préparer en anglais et en français en indiquant 'Texte original' ou 'Traduction'

N^o DE LA PÉTITION : **421-01144**

DE : **MME MAY (SAANICH-GULF ISLANDS)**

DATE : **LE 14 FÉVRIER 2017**

Inscrire le nom du signataire : **Signé par l'honorable Lawrence MacAulay, C.P., député**

Réponse du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire

SIGNATURE

Ministre ou secrétaire parlementaire

OBJET

GÉNIE GÉNÉTIQUE

TRADUCTION

RÉPONSE

Le gouvernement du Canada prend bonne note des préoccupations soulevées par les pétitionnaires. Le Canada a l'un des systèmes de réglementation les plus stricts et les plus rigoureux au monde. En fonction de l'usage auquel ils sont destinés, les nouveaux produits végétaux agricoles issus de la biotechnologie doivent subir plusieurs évaluations scientifiques distinctes de leur innocuité et recevoir de multiples autorisations avant leur utilisation. L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) évalue la salubrité du produit final pour diffusion dans l'environnement et pour utilisation comme aliments du bétail, tandis que Santé Canada (SC) évalue la salubrité du produit comme aliment et son effet sur la santé humaine.

L'évaluation des risques pour l'environnement tient compte de la possibilité que le végétal se comporte comme une mauvaise herbe pour l'agriculture ou envahisse les milieux naturels, des conséquences possibles du flux génétique vers d'autres plantes, de la possibilité d'une présence accrue de végétaux nuisibles et des effets possibles sur les organismes non visés et sur la biodiversité.

La démarche adoptée par le Gouvernement du Canada en matière d'étiquetage des aliments génétiquement modifiés est soutenue par des opinions exprimées par les groupes suivants : le Groupe d'experts sur l'avenir de la biotechnologie alimentaire de la Société royale du Canada, le Comité consultatif canadien de la biotechnologie, le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire de la Chambre des communes, et

la commission Codex Alimentarius, l'organisme international d'élaboration de normes alimentaires sous le système des Nations Unies où la question d'étiquetage des aliments génétiquement modifiés a fait l'objet de discussions soutenues. En 2011, la Commission Codex Alimentarius a adopté une compilation de textes du Codex qui fournissent de lignes directrices pour l'étiquetage des aliments, incluant ceux issus de la biotechnologie moderne. L'approche du Canada est conforme à ces directives.